

Données sociodémographiques **en bref**

Le faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans

par Stéphane Crespo

Données sociodémographiques en bref, octobre 2013
Volume 18, numéro 1, p. 20-26

Notice bibliographique suggérée :

CRESPO, Stéphane (2013). « Le faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 18, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 20-26.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Le faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans

par Stéphane Crespo¹

La première moitié de la soixantaine est une période où l'on peut être « trop vieux » dans le contexte du marché du travail, tout en étant « trop jeune » pour se prévaloir de tous les avantages des programmes publics de retraite. Les données montrent d'ailleurs que la prévalence du faible revenu est plus élevée lorsque la population atteint 60 à 64 ans. Cet entre-deux s'avère particulièrement risqué pour les travailleuses et travailleurs ayant de faibles qualifications, qui ne disposent pas de revenus de retraite privés suffisants, et qui sont confrontés à une sortie anticipée d'activité sur le marché du travail. L'objectif de cette présente étude est d'expliquer pourquoi le taux de faible revenu est plus élevé dans ce groupe d'âge, en distinguant les sources de revenus et les situations par rapport au marché du travail. Les données sont extraites des fichiers maîtres de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Le faible revenu est plus élevé pour les personnes de 60 à 64 ans

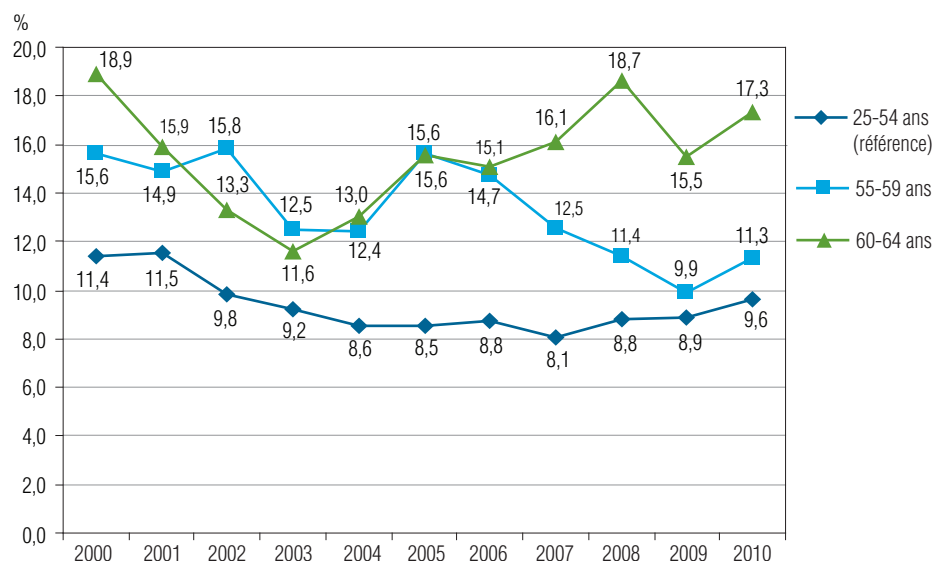
Le faible revenu est plus élevé chez les personnes âgées de 60 à 64 ans, comparé à celles âgées de 25 à 54 ans, et même celles âgées de 55 à 59 ans. La figure 1 présente les taux de faible revenu entre 2000 et 2010 selon la *Mesure du panier de consommation* (MPC) pour ces trois groupes d'âge. Depuis 2000, on voit qu'au Québec, ce taux est toujours plus élevé pour les personnes de 55 à 64 ans. Cependant, à partir de 2005, les tendances entre les taux des personnes de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans prennent des directions opposées. Alors que le faible revenu des 55-59 ans tend à diminuer pour atteindre 11 % en 2010, avoisinant celui des 25-54 ans (10 %), celui des 60-64 ans tend au contraire à augmenter, pour atteindre 17 % en 2010. La différence de 8 points de pourcentage, en 2010, entre les taux des personnes de 60 à 64 ans et de 25 à 54 ans est significative (tableau A-1, en annexe²). Aussi, la différence de 6 points entre les taux des personnes de 60 à 64 ans et de 55 à 59 ans est significative³.

Ce constat étant fait, nous allons maintenant montrer, en utilisant la dernière année disponible, que le taux de faible revenu plus élevé chez les personnes âgées de 60 à 64 ans s'explique essen-

tiellement par leur surreprésentation parmi les personnes qui ne travaillent pas, et dont le revenu provient principalement de sources publiques.

Figure 1

Taux de faible revenu (MPC), selon le groupe d'âge, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2000-2010



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie Frédéric Savard du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour ses commentaires formulés sur la version préliminaire.
2. En effet, cette différence est significative par le fait que les intervalles de confiance des deux estimations (de taux de faible revenu) ne se chevauchent pas.
3. Dans ce cas, les deux intervalles de confiance se chevauchent légèrement, comme on peut le constater au tableau A-1. Le non-chevauchement de deux intervalles de confiance implique que les estimations diffèrent significativement. À l'inverse, leur chevauchement, lorsqu'il est limite, n'implique pas nécessairement qu'elles sont équivalentes. Pour valider le résultat, nous avons donc procédé à un test de différence; son résultat indique que les taux de faible revenu des 55-59 ans et des 60-64 ans diffèrent effectivement, au seuil de signification de 5 % ($p = 0,04$, données non montrées).

Cette démonstration sera effectuée en trois étapes. Premièrement, on distinguera un ensemble de situations relatives au marché du travail combiné aux principales sources de revenus afin de découvrir, tous âges confondus, que le fait de ne pas travailler tout en bénéficiant principalement de revenus de sources publiques induit un taux de faible revenu particulièrement élevé. Deuxièmement, on montrera que les personnes âgées de 60 à 64 ans sont surreprésentées dans cette situation. Troisièmement, on établira que ce n'est donc pas l'âge en soi qui explique les différences dans les taux de faible revenu, mais les sources de revenus et la présence au travail.

Le faible revenu est plus élevé parmi les personnes ne travaillant pas et dont le revenu est principalement de sources publiques

Un ensemble de cas a été retenu en conjuguant le temps travaillé et la principale source de revenus. Pour chaque personne, on identifie trois situations possibles relativement au temps tra-

vaillé : 1) travaille à temps plein toute l'année; 2) ne travaille pas à temps plein toute l'année; 3) ne travaille pas de l'année. Aussi, deux situations par rapport au revenu annuel de la personne sont retenues : 1) le revenu est principalement de sources privées; 2) de sources publiques⁴. Pour que le revenu soit principalement de sources privées, il suffit que l'une ou l'autre des sources que sont les gains (c.-à-d. les revenus de travail), les revenus de placement, les prestations de retraite privées et les autres revenus privés, représentent la principale source de revenus pendant l'année de référence. Autrement, le revenu est de sources publiques, à savoir que le total des transferts gouvernementaux⁵ est plus élevé que chacune des quatre sources privées susmentionnées.

En croisant les trois situations relatives au temps de travail aux deux situations eu égard au revenu, on obtient six cas, libellés n° 1 à n° 6 (figure 2). Toutefois, en raison de renseignements manquants dans l'EDTR sur le temps de travail pour certains répondants, deux autres cas sont ajoutés et traduisent la non-réponse

à cette dimension, ce qui porte à huit le nombre total de cas. Par contre, bien que les estimations relatives à ces deux derniers cas soient présentées dans les tableaux, elles ne seront pas commentées en détail.

On constate au tableau 1 que le faible revenu des personnes de 25 à 64 ans augmente à mesure que la présence au travail diminue, et lorsque le revenu provient principalement de sources publiques. Ainsi, le taux de faible revenu est presque nul pour les personnes qui travaillent à temps plein toute l'année tout en tirant essentiellement leurs revenus de sources privées (2 %), ce qui est significativement inférieur à la moyenne d'ensemble (11 %). Ce taux ne diffère pas de la moyenne dans les cas suivants : pas de travail à temps plein toute l'année conjugué à un revenu provenant principalement de sources privées (cas n° 3, 10 %) et aucun travail au cours de l'année combiné à un revenu essentiellement de sources privées (cas n° 5, 13 %). Le taux est supérieur à la moyenne – bien que non significativement – dans les cas suivants : un travail à temps plein toute

Tableau 1

Taux de faible revenu (MPC), selon le temps de travail croisé à la principale source de revenus, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010

	Temps de travail		Travaille à temps plein toute l'année		Ne travaille pas à temps plein toute l'année		Ne travaille pas de l'année		Pas de réponse		Ensemble
	Revenu est principalement de sources ...		Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	
	Cas		n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6	n° 7	n° 8	
Taux de faible revenu (MPC)	Estimation	%	2,1	18,3	10,3	19,4	12,6	37,5	5,4	40,6	10,7
	Borne inférieure	%	1,2	3,7	7,4	9,3	6,5	31,8	2,9	30,6	9,4
	Borne supérieure	%	3,1	32,9	13,3	29,6	18,8	43,2	7,9	50,7	12,0
Effectif (incluant les personnes hors faible revenu)		n	2 007 700	74 200	662 200	132 600	277 200	509 000	590 300	158 600	4 411 800

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Les personnes sans revenus font aussi partie de cette catégorie. Leur nombre est cependant plus restreint.

5. Dans la population concernée ici, qui est âgée de 25 à 64 ans, les transferts gouvernementaux comprennent les prestations d'assurance-emploi, d'assistance sociale, les prestations du RRQ et les autres transferts, principalement composés des crédits de taxe sur les produits et services et des crédits d'impôt provinciaux.

l'année conjugué à une source de revenus principalement publique⁶ (cas n° 2, 18 %), et pas de travail à temps plein toute l'année combiné à une source de revenus principalement publique (cas n° 4, 19 %).

En excluant le cas n° 8, c'est pour le cas n° 6 que le taux de faible revenu se démarque le plus (37 %). Il s'agit des personnes qui ne travaillent pas au cours de l'année et dont les revenus reposent essentiellement sur des sources publiques. Le taux est significativement plus élevé que les cas n° 1 et n° 3 impliquant une présence au travail avec prédominance de sources privées et même celui impliquant une présence partielle au travail avec une prédominance de sources publiques (cas n° 4)⁷.

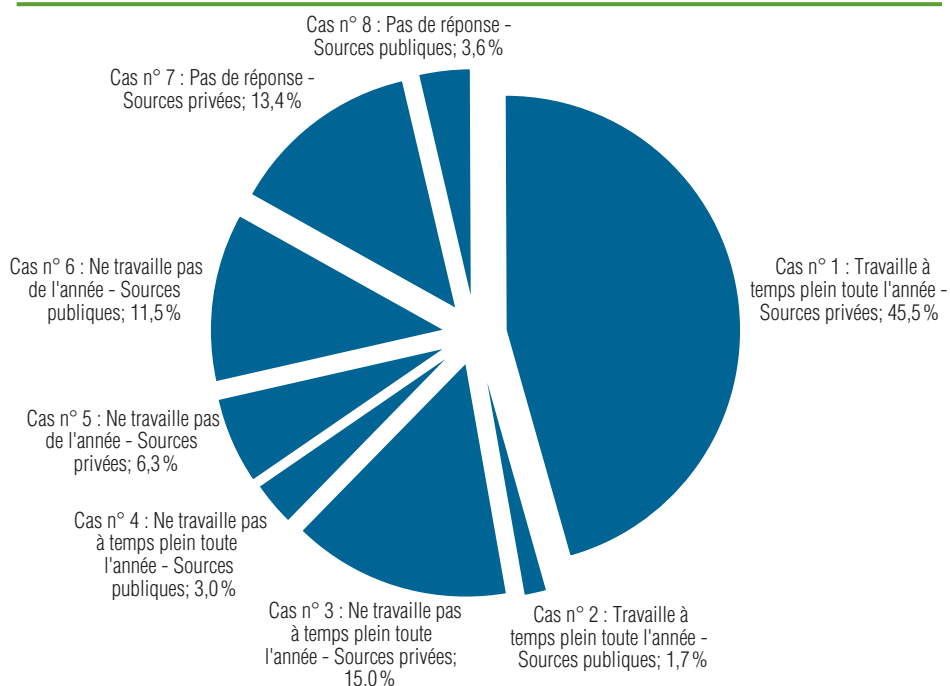
Dans le même ordre d'idées, le taux élevé de 41 % constaté dans le cas de personnes dont le revenu est principalement de sources publiques, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information sur le temps de travail (cas n° 8), suggère qu'en fait la majorité de ces personnes n'ont pas travaillé de l'année.

Les personnes âgées de 60 à 64 ans sont en surnombre parmi celles ne travaillant pas et dont le revenu est principalement de sources publiques

La ventilation entre l'âge et les huit cas combinant temps de travail et sources de revenus est présentée au tableau 2. La répartition des personnes selon les groupes d'âge par cas permet d'identifier dans quels cas les personnes de 60 à 64 ans sont en surnombre. Deux cas ressortent clairement : pas de travail durant l'année combiné à un revenu essentiellement de sources privées (cas n° 5) et pas de travail durant l'année conjugué à un revenu principalement de sources publiques (cas n° 6). Dans ces

Figure 2

Temps de travail croisé à la principale source de revenus, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

deux cas, le pourcentage de personnes âgées de 60 à 64 ans, parmi l'ensemble des 25 à 64 ans, est respectivement de 49 % et de 26 %, contre seulement 11 % pour l'ensemble. Ces pourcentages sont significativement supérieurs à ceux des quatre cas impliquant une présence au travail, dont les pourcentages sont 5 % et 8 % (cas n° 1 et n° 3, où le revenu est principalement de sources privées) ou 6 % (cas n° 2 et n° 4, où il est principalement de sources publiques).

Ainsi, on constate qu'une personne sur deux se retrouvant parmi le cas n° 5 est âgée de 60 à 64 ans. Il s'agit vraisemblablement de travailleuses et travailleurs ayant pris une retraite anticipée, et dont le revenu privé de retraite apparaît

relativement suffisant puisque le taux de faible revenu des personnes de 25 à 64 ans pour ce cas (13 %) ne diffère pas de la moyenne des huit cas (11 %, voir tableau 1).

Aussi, les personnes de 60 à 64 ans sont surreprésentées parmi celles qui n'ont pas travaillé dans l'année et qui ont bénéficié principalement de revenus de sources publiques (cas n° 6). Ces personnes sont cette fois plus à risque d'être à faible revenu. En effet, le taux de faible revenu parmi les personnes de 25 à 64 ans et qui se retrouvent dans le cas n° 6 est presque quatre fois plus élevé que pour les huit cas confondus (tableau 1)⁸.

6. Il peut sembler surprenant que l'on puisse travailler toute l'année sans que le revenu de ce travail surpasse l'ensemble des revenus issus de transferts gouvernementaux. Cette situation, qui demeure rare (car touchant seulement 2 % de la population des 25 à 64 ans) comprend des personnes dont la précarité d'emploi est extrême (comme ce pourrait être le cas de certains travailleurs indépendants ayant eu peu de contrats payants), ou dont les formes de transferts gouvernementaux sont peu associées au revenu de travail.

7. On peut le confirmer par le fait que l'intervalle de confiance de l'estimation de 37 % pour le cas n° 6 ne chevauche ni ceux des estimations relatives aux cas n° 1 et n° 3, ni celui de l'estimation relative au cas n° 4.

8. Par ailleurs, d'après la largeur élevée de l'intervalle de confiance du pourcentage des personnes âgées de 60 à 64 ans dans le cas résiduel n° 8, on ne peut conclure que ce cas contient significativement en surnombre des personnes de cet âge, bien qu'il soit associé à un fort taux de faible revenu (41 %, voir tableau 1).

Tableau 2

Distribution par groupe d'âge, selon le temps de travail croisé à la principale source de revenus, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010

Temps de travail			Travaille à temps plein toute l'année		Ne travaille pas à temps plein toute l'année		Ne travaille pas de l'année		Pas de réponse		Ensemble
Revenu est principalement de sources ...			Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	
Cas			n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6	n° 7	n° 8	
25-54 ans	Estimation	%	83,6	91,8	78,5	88,0	26,6	59,0	82,3	73,4	76,1
	Borne inférieure	%	82,0	83,7	75,0	82,3	19,9	54,6	78,1	62,6	76,1
	Borne supérieure	%	85,2	100,0	82,0	93,7	33,3	63,4	86,5	84,1	76,1
55-59 ans	Estimation	%	11,4	2,6	13,1	6,2	24,7	14,7	10,8	9,8	12,5
	Borne inférieure	%	10,0	0,0	10,4	1,4	19,0	11,3	7,9	3,9	11,6
	Borne supérieure	%	12,9	5,2	15,9	10,9	30,4	18,1	13,7	15,7	13,3
60-64 ans	Estimation	%	4,9	5,6	8,3	5,9	48,7	26,3	6,9	16,8	11,4
	Borne inférieure	%	3,9	0,0	6,4	2,6	41,7	22,1	4,3	7,6	10,6
	Borne supérieure	%	6,0	13,3	10,3	9,1	55,7	30,5	9,5	26,0	12,2
25-54 ans	Effectif	n	1 678 600	68 200	520 000	116 600	73 800	300 300	485 600	116 400	3 359 500
55-59 ans		n	229 700	1 900	86 900	8 200	68 400	74 800	63 900	15 600	549 600
60-64 ans		n	99 300	4 100	55 300	7 800	135 000	133 800	40 800	26 600	502 800

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de faible revenu plus élevé chez les personnes âgées de 60 à 64 ans s'explique par le fait qu'elles ont plus tendance à ne pas travailler tout en ayant un revenu principalement de sources publiques

L'analyse des tableaux 1 et 2 nous a permis de constater que le cas n° 6, qui fait référence à l'absence de travail et un revenu essentiellement de sources publiques, est lié à la fois à un faible revenu significativement plus élevé et à une présence significativement accrue de personnes âgées de 60 à 64 ans. Compte tenu de ces deux constats combinés, une hypothèse est que la différence de taux de faible revenu entre les personnes âgées de 60 à 64 ans et les plus jeunes en 2010 s'explique par l'intermédiaire de ce cas. Rappelons que le taux des 60-64 ans s'élevait à 17 %, contre 10 % entre 25 et 54 ans et 11 % entre 55 et 59 ans.

Tableau 3

Taux de faible revenu (MPC), selon le cas et le groupe d'âge, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010

Taux de faible revenu			Cas n° 6	Autres cas	Ensemble
25-54 ans	Estimation	%	37,6	6,9	9,6
	Borne inférieure	%	30,0	5,5	8,1
	Borne supérieure	%	45,1	8,3	11,1
55-59 ans	Estimation	%	38,7	7,0	11,3
	Borne inférieure	%	25,0	4,0	8,0
	Borne supérieure	%	52,5	10,0	14,6
60-64 ans	Estimation	%	36,7	10,3	17,3
	Borne inférieure	%	27,2	5,8	13,0
	Borne supérieure	%	46,1	14,8	21,7
25-54 ans	Effectif	n	300 300	3 059 200	3 359 500
55-59 ans		n	74 800	474 700	549 600
60-64 ans		n	133 800	368 900	502 800

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Cette hypothèse doit cependant être validée empiriquement. Pour ce faire, il suffit d'établir que l'influence de l'âge sur les taux de faible revenu cesse d'être significative lorsque ce cas n° 6 est en cause. Le tableau 3 présente les taux de faible revenu par groupe d'âge, selon le fait d'être ou non dans ce cas. On constate effectivement que parmi les personnes ne travaillant pas de l'année et vivant essentiellement de revenus de sources publiques, les taux de faible revenu ne sont pas différents d'un groupe d'âge à l'autre : 38 % pour les 25-54 ans, 39 % pour les 55-59 ans et 37 % pour les 60-64 ans. Les taux de faible revenu, pour les personnes ne répondant pas au cas n° 6, sont respectivement de 7 %, 7 % et 10 %, et les différences ne sont pas significatives non plus. En somme, en contrôlant pour les sources de revenus publiques et l'absence de travail, on élimine l'effet de l'âge sur le taux de faible

revenu⁹. Autrement dit, cet effet ne tient qu'à la présence accrue des plus âgées dans une situation impliquant un faible revenu particulièrement élevé¹⁰.

Mais quelles sont les sources de revenus des personnes âgées de 60 à 64 ans ne travaillant pas et dont le revenu est principalement de sources publiques?

Une fois établi que le taux de faible revenu chez les personnes âgées de 60 à 64 ans s'explique par leur surreprésentation parmi les personnes ne travaillant pas et bénéficiant principalement de sources de revenus publiques, il s'avère pertinent de décortiquer quelles sont leurs sources de revenus. Le tableau 4 présente les revenus moyens perçus par sources de revenus ainsi que leur répartition dans le revenu total (avant impôt). Les sources de revenus identi-

fiées sont les suivantes : revenus de travail, revenus de placement, prestations de retraite privées, autres revenus privés, prestations d'assurance-emploi, prestations d'assistance sociale, prestations du RRQ, indemnités pour accidents de travail, autres revenus publics (incluant principalement les crédits de taxe sur les produits et services et les crédits d'impôt provinciaux) et le revenu total.

Les données de ce tableau montrent que 86 % du revenu total des personnes âgées de 60 à 64 ans sans travail, et dont les revenus sont essentiellement de sources publiques, provient effectivement de sources publiques, le tout correspondant à un montant moyen de 8 700 \$. La contribution des types de transferts va comme suit. Les prestations du RRQ représentent 34 % du revenu total (3 400 \$), les autres revenus publics 20 % (2 100 \$), les prestations

Tableau 4
Sources de revenus détaillées, personnes âgées de 60 à 64 ans, ne travaillant pas de l'année et dont le revenu est principalement de sources publiques, Québec, 2010

	Revenu moyen			Revenu moyen, en pourcentage du revenu total moyen		
	Estimation	Borne inférieure	Borne supérieure	Estimation	Borne inférieure	Borne supérieure
	\$			%		
Revenus de travail	100	0	200	0,7	0,0	1,7
Revenus de placement	400	100	600	3,6	1,5	5,6
Prestations de retraite privées	800	400	1 200	7,9	3,8	12,0
Autres revenus privés	200	100	300	2,1	0,9	3,4
Total des sources privées	1 500	...	...	14,3	...	...
Prestations d'assurance-emploi	800	200	1 300	7,7	2,9	12,5
Prestations d'assistance sociale	1 600	1 000	2 200	16,0	9,5	22,5
Prestations du RRQ	3 400	2 800	4 100	33,7	27,4	39,9
Indemnités pour accidents de travail	800	200	1 500	8,2	2,2	14,2
Autres revenus publics	2 100	1 300	2 800	20,2	12,7	27,7
Total des sources publiques	8 700	...	...	85,7	...	...
Revenu total	10 200	8 800	11 500	100	100	100

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

9. À l'aide d'une régression logistique, on a également vérifié que l'effet de l'âge sur le risque de faible revenu disparaît en contrôlant pour ce cas (données non montrées).
10. Au contraire, si la distribution de l'âge avait été identique d'un cas à l'autre, le taux de faible revenu général des 60-64 ans serait tombé à 13 %, contre 11 % pour les 55-59 ans et 10 % pour les 25-54 ans, au lieu de 17 %, 11 % et 10 % respectivement (données non montrées). À ce moment, aucune différence significative d'âge dans le faible revenu n'aurait été décelée.

d'assistance sociale 16 % (1 600 \$), les indemnités pour accidents de travail et les prestations d'assurance-emploi respectivement 8 % (800 \$). Seulement 14 % des revenus totaux proviennent de sources privées, dont 8 % de prestations de retraite privées (800 \$). Les revenus de travail¹¹, de placement et les autres revenus privés ont, par ailleurs, un apport négligeable dans le revenu total (6 %).

Conclusion

Dans cette étude, nous sommes partis du constat que le taux de faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans est plus élevé que celui des personnes âgées de 25 à 54 ans, et même de 55 à 59 ans. Depuis 2005 en outre, le taux de faible revenu des 60-64 ans a augmenté, alors que celui des 55-59 ans a convergé vers celui des 25-54 ans.

Nous avons montré que la différence de taux de faible revenu en 2010, au désavantage des 60-64 ans, s'explique essentiellement par le fait qu'elles ont plus tendance à ne pas travailler, tout en comptant essentiellement sur des revenus de sources publiques pour assurer leur subsistance.

Le fait que les prestations du RRQ constituent la source contribuant le plus (34 %) au revenu total des personnes âgées de

60 à 64 ans sans travail et vivant essentiellement de revenus de sources publiques montre cependant qu'une bonne part de celles-ci ont été actives par le passé sur le marché du travail. Mais parallèlement, les faibles montants perçus en revenus de retraite privés laissent croire que les emplois obtenus ont été précaires, ou qu'il a été difficile pour ces personnes de se repositionner sur le marché du travail après une perte d'emploi. Ce n'est qu'à 65 ans – âge où elles pourront accéder aux prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti – que leur situation s'améliorera. Les données récentes montrent en effet qu'en 2010, le taux de faible revenu MPC est inférieur à 6 %¹² une fois atteint l'âge de 65 ans (Crespo & Rheault, 2013, p. 49).

Mais entretemps, les personnes âgées de 60 à 64 ans dans cette situation se trouvent à « passer à travers les trous » du système de protection sociale. Cette expression est empruntée à Leblanc & McMullin (1997), deux analystes qui avaient étudié les difficultés découlant de la sortie anticipée d'activité, pour le sous-groupe de la population ayant perdu son emploi ou ayant de faibles perspectives d'emploi, tout en ne disposant pas d'une protection sociale privée adéquate.

Références bibliographiques

CRESPO, Stéphane et Sylvie RHEAULT (2013). *Revenu, faible revenu et inégalité de revenu : Portrait des Québécoises et des Québécois de 55 ans et plus vivant en logement privé*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 124 p.

LEBLANC, Suzanne, et Julie Ann McMULLIN (1997). « *Falling through the Cracks: Addressing the Needs of Individuals between Employment and Retirement* », *Analyse de Politiques*, vol. XXIII, n° 3, p. 289-304.

11. Comme le cas réfère à des personnes ne travaillant pas de l'année, les revenus de travail devraient en principe être nuls. Mais la moyenne de 100 \$ au chapitre de ces revenus s'explique probablement par des revenus résiduels versés, une fois le lien d'emploi terminé, par l'intermédiaire de paiements forfaitaires.

12. Cette estimation concerne l'ensemble de la population, sans égard à la situation en regard du temps de travail et aux sources de revenus. On peut cependant penser que cette estimation serait également faible dans le cas particulier des personnes ayant vécu la situation décrite ici, soit l'absence de travail et un revenu de sources principalement publiques.

Tableau A-1

Taux de faible revenu (MPC), selon le groupe d'âge, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2000-2010

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
25-54 ans	Estimation	%	11,4	11,5	9,8	9,2	8,6	8,5	8,8	8,1	8,8	8,9	9,6
	Borne inférieure	%	10,2	10,5	8,7	8,1	7,4	7,4	7,6	7,0	7,4	7,6	8,1
	Borne supérieure	%	12,6	12,6	10,9	10,4	9,7	9,6	9,9	9,2	10,3	10,1	11,1
55-59 ans	Estimation	%	15,6	14,9	15,8	12,5	12,4	15,6	14,7	12,5	11,4	9,9	11,3
	Borne inférieure	%	11,9	11,7	11,9	9,6	9,2	11,7	11,2	9,3	7,9	7,1	8,0
	Borne supérieure	%	19,3	18,2	19,8	15,4	15,6	19,5	18,2	15,7	14,9	12,7	14,6
60-64 ans	Estimation	%	18,9	15,9	13,3	11,6	13,0	15,6	15,1	16,1	18,7	15,5	17,3
	Borne inférieure	%	14,3	11,9	9,5	8,5	9,7	11,6	11,0	12,0	14,7	11,7	13,0
	Borne supérieure	%	23,6	19,9	17,2	14,7	16,4	19,5	19,1	20,3	22,7	19,3	21,7
25-54 ans		k	3 327	3 334	3 339	3 348	3 363	3 378	3 355	3 356	3 357	3 360	3 359
55-59 ans	Effectif	k	402	422	442	467	489	494	502	522	510	546	550
60-64 ans		k	343	358	375	384	396	424	442	449	487	480	503

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève, révision linguistique
Claudette D'Anjou, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice des statistiques
sur les conditions de vie et le vieillissement
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation du
gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm